Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 056-215600735-20260608-2026_33-DE

Guémené sur Scorff

Membres en exercice : 15
Présents : 13
Représentés : 2

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 22 mai 2026, s'est réuni en séance ordinaire le 8 juin 2026 à 19 heures 30, en mairie de Guémené-sur-Scorff, sous la présidence de Monsieur Benoît RIVALAN, Maire.

Présents : Monsieur Benoît RIVALAN, Maire, Madame Stéphanie CACLIN, Monsieur Stéphane MAUBIAN, Madame Liliane VAILLANT, Monsieur Sylvain MALANDAIN, Madame Laétitia BENET, Monsieur Ronan ORJUBIN, Monsieur Erwan NEDELLEC, Madame Sylvie PERDRIAU, Monsieur Kévin CAMPION, Monsieur Luc GERARD, Monsieur Arthur HANON, Madame Nastasia KEURMEUR

Absentes, excusées : Madame Perrine SIMON (pouvoir à Madame Vaillant), Madame Caroline NEDELLEC (pouvoir à Monsieur Nédellec)

Secrétaire de séance : Monsieur Arthur HANON

---

33. Accessibilité
Désignation d'un.e élu.e référent.e

Le Maire informe qu'il y a lieu de procéder à la désignation d'un.e référent.e.

Monsieur Sylvain MALANDAIN propose sa candidature, pour une mission étroitement liée à sa délégation d'adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,
DESIGNE Monsieur Sylvain MALANDAIN élu-référent Accessibilité.

MAIRIE de GUÉMENÉ-SUR-SCORFF 56160 (Morbihan)

Pour extrait conforme,
Le Maire de Guémené-sur-Scorff,

Monsieur Benoît RIVALAN